ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902. MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
Agent dépositaire : O. Pérussy, 40, rue d'Italie, Roubaix, 3421

LILLE

L'AUTEUR DE « L'INTERNATIONALE ». — Il y a quelques jours, la *Petite République* révélait le nom et la personnalité de l'auteur de la musique de *l'Internationale*, le chant révolutionnaire de Potié. D'après ce journal, c'était un Lillois, Pierre De Geyter, actuellement modeleur à Paris. Mais le frère de ce dernier, Adolphe De Geyter, ouvrier forgeron, demeurant à Lille, place Fernig, 10, proteste contre cette assertion et déclare être lui-même le véritable auteur de la musique de *l'Internationale*. Voici, du reste, ce qu'il a appris à un de nos confrères :

Au mois de juin 1888, M. Delory avait demandé à M. Bergot, maintenant conseiller municipal de Moulins-Lille, s'il ne connaissait pas quelqu'un qui pourrait mettre en musique *l'Internationale* de Potié. M. Adolphe De Geyter demeurait à ce moment-là rue de Valenciennes avec sa mère, ses sœurs et son frère Pierre, précisément.

Adolphe avait toujours manifesté les plus grandes dispositions pour la musique. Tout enfant, il s'amusait à répéter les airs que son aîné, Pierre, apprenait au Conservatoire. Il avait appris tout seul le violon et le bugle et plusieurs instruments. Il avait écrit bien de la musique déjà, des valses, des polkas. Bref, M. Bergot, qui connaissait Adolphe et sa réputation de musicien, lui apporta, comme l'avait demandé M. Delory, *l'Internationale*, d'Eugène Potié. « J'en ai composé la musique en trois jours, nous dit-il ; le premier soir, en revenant de l'atelier (je travaillais à ce moment-là à La Madeleine), je m'attaquais au refrain. Puis dès que j'eus trouvé l'air, je le jouai sur mon bugle. Quand il me parut tout à fait au point, je l'écrivis... »

UN RÉUNION NATIONALISTE A L'HIPPODROME. — La *Grand'Garde* annonce qu'une grande réunion aura lieu le dimanche 31 janvier, à trois heures du soir, avec le concours certain de MM. Jules Lemaître, de l'Académie française, président de la Ligue de la Patrie française ; Syveton, député de Paris ; Dausset, ancien président du Conseil municipal de Paris.

COMMENCEMENT D'INCENDIE CHEZ M. DELAUNE DÉPUTÉ. — Jeudi, vers huit heures et demie du soir, un commencement d'incendie, rue de l'Hôpital-Militaire, 120, chez M. Delaune, député du Nord, a mobilisé les pompiers de la rue de la Halloterie. Quand ceux-ci sont arrivés, tout déjà était éteint.

Le feu avait pris, on ne sait comment, dans une chambre à coucher du domestique.

M. Delaune évalue les dégâts à quatre ou cinq cents francs.

LE VOL DE 18.000 FRANCS. — Le jeune Lucien Lecocq, qui, on s'en souvient, avait touché pour le compte du Comptoir d'Escompte de Lille un chèque de 18.000 fr. dont il avait dissipé le montant dans sa fuite en Belgique, étant venu, comme nous l'avons dit, se livrer à la justice.

Jeudi, M. Delalé, juge d'instruction, à qui cette affaire avait été confiée, l'a remis en liberté, avec mandat non lieu.

Cette mesure s'explique par les antécédents du jeune homme, qui ne donnent lieu à aucun reproche, et par le remboursement intégral de la somme volée.

LA MADELEINE

UN GRAVE TAMPONNEMENT. — Samedi, vers midi trois quarts, un grave tamponnement a eu lieu sur la route de Lille à La Madeleine, à la hauteur de la guinguette du *Moulin Vert*, entre le tramway électrique 609, conduit par le wattman Combe, et la voiture de M. Laroche, marchand de beurre et d'épicerie, 332, rue de Lille, à Mouvaux.

Le choc fut si violent que les voyageurs du tramway furent jetés les uns sur les autres. Le conducteur, Maurice Prévost, âgé de 15 ans, fut jeté violemment à terre. Il a reçu des blessures à la tête et se plaint de douleurs internes.

MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS
Consultations par Mme Bernson, docteur en médecine, 219, rue Solférino, **LILLE.** 42027

AU FIL DE LA VIERGE
19, rue St-Georges, 19, ROUBAIX
FIN DE SAISON GRANDS RABAIS
sur Chapeaux et Fourrures
SPECIALITE DE DEUIL 40483

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille ARTZET-BREIMANN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste Xavier ARTZET, ancien Maire d'Hirsingen (Haut-Rhin), percepteur des Finances en retraite, pieusement décédé à Ascq, le 30 décembre 1903, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Funèbres, qui auront lieu le lundi 4 janvier 1904, à dix heures et demie, en l'église paroissiale d'Ascq. — Les Vigiles seront chantées la veille à 5 heures du soir. — Réunion à la maison mortuaire, rue Marceau. 46641d

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 4 janvier 1904, à dix heures, pour le repos des âmes de Monsieur Auguste LEPOUTRE, ancien Député du Nord, décédé à Roubaix, le 5 Décembre 1903, dans sa soixante-dix-neuvième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise ; Et de Madame Auguste LEPOUTRE, née Marie-Louise BARBILLON, décédée à Roubaix, le 18 Novembre 1903, dans sa soixante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mardi 5 janvier 1904, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph LEPERS, rentier, veuf de Dame Sophie ROUSSEL, décédé à Wasquehal, le 25 décembre 1902, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le lundi 4 janvier 1904, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine VIFQUIN, épouse de Monsieur Emile CREPELLE, décédée à Roubaix, le 3 décembre 1903, dans sa 51e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 4 janvier 1904, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred DELNESTE, soldat musicien au 135e de ligne, décédé à l'Hôpital militaire d'Angers, le 8 décembre 1903, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — eLs personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois seront célébrés en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le lundi 4 janvier 1904, à huit heures et à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Louis SAUVAGE, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 27 novembre 1903, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, à Tourcoing, le mardi 5 janvier 1904, à neuf heures, (la Messe à neuf heures et demie), pour le repos de l'âme de Madame Victorine-Joseph POULLET, épouse de Monsieur Jean BOUILLET, pieusement décédée à Tourcoing, le 3 janvier 1903, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
BRICHE-CORNILLE (SUCCESSEUR),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'Hôpital et le Bureau de bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870.) 3956

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, survenue à Paris, de Mme Lenne, mère de M. Lenne, inspecteur d'académie du Pas-de-Calais ; de M. François Woitrain, conseiller municipal d'Hénin-Liétard, à l'âge de 35 ans ; de M. Edouard L'Eleu, juge titulaire au tribunal de première instance de Boulogne.

MARIAGES & FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Antoinette Poissonnier, fille du notaire de Compiègne, avec M. Jules Blot, négociant en charbons, fils de l'aimable commissaire des courses d'Amiens.

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Club Moderne.* — Les sections chorale et dramatique sont informées que les répétitions seront suspendues jusqu'au samedi 9 courant.

— *Les Soldats Coloniaux Français* (section de Roubaix) se réuniront en assemblée générale, aujourd'hui dimanche, 3 janvier, à six heures et demie précises, au local, chez M. Delbart, 50, boulevard de Strasbourg. On procédera au renouvellement des membres de la Commission. La Commission compte sur la présence de tous les sociétaires et fait appel à tous les anciens coloniaux, médaillés ou non, qui seront amicalement accueillis sur la présentation de leur livret militaire.

— *Dotation de la Jeunesse de France.* — La recette mensuelle de janvier aura lieu de onze heures à midi, pour les groupes du Raverdi, chez M. Lasser, place Saint-Jean-Baptiste ; — au Jean-Ghislain, au Pile et au Fontenoy, au local habituel ; de midi à une heure, pour le siège social, et à l'Epeule, chez M. Deschamps, place d'Amiens, M. Dubien assurera le service de recette de l'Epeule.

Wattrelos. — *A la Gauloise.* — Il y aura réunion aujourd'hui dimanche, à midi, au local, Café Vincent Varasse.

Tourcoing. — *Dotation de la Jeunesse de France.* — La recette mensuelle aura lieu aujourd'hui dimanche, 3 courant, de dix heures et demie à onze heures et demie du matin, au siège social, estaminet du *Violon d'Or*, coin des rues Desobel et du Calvaire, ainsi qu'aux bureaux de groupe suivants : Chez M. Joseph Bernard, cafetier, place des Phalempins ; chez M. Evariste Isenbrandt, cafetier, 314, rue de la Croix-Rouge ; chez M. Léon Billet, cafetier, angle des rues de St-Omer et de l'Epine ; chez M. Rémy Verstraeten, estaminet du *Cœur d'Or*, angle des rues de l'Espierre et du Flocon ; chez M. Arthur Sument, cafetier, angle des rues de Dunkerque et d'Anvers. Les sociétaires sont priés de se munir de leurs livrets. Pour les retardataires à ces différents bureaux de groupe, le trésorier général se tiendra à leur disposition jusqu'à midi au plus tard, au siège social, estaminet du *Violon d'Or*. Les livrets des nouveaux sociétaires inscrits dans le courant du mois seront à leur disposition au siège social, où ils pourront les retirer et acquitter en même temps les cotisations échues.

— *Dotation de la Jeunesse de France* (Section du Blanc-Seau). — C'est aujourd'hui dimanche, 3 janvier, qu'aura lieu le paiement des cotisations au local, estaminet du *9e Hussards*, rue de Mouvaux (Blanc-Seau).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 2 janvier 1904

Présidence de M. SÉE, vice-président.

UN MARI QUI FRAPPE SA FEMME. — Les époux Legrand sont depuis longtemps en désaccord ; le mari reproche à sa femme, Angèle Duquesnoy, de faire la fraude et celle-ci prétend de son côté que, si elle l'a faite, c'est à l'instigation de son mari. Depuis longtemps, ils vivent séparés l'un de l'autre ; Charles Legrand, 41 ans, tisserand, habite à Roubaix, rue du Fort, tandis qu'Angèle Duquesnoy, femme Legrand, demeure rue de Tourcoing, à Wattrelos, chez Marie Thibaut. Le mari ne travaille jamais et menace sans cesse sa femme : tout dernièrement, il déclarait dans un cabaret que, si elle lui faisait faire de la prison, il lui ferait son affaire. Le 28 décembre, Angèle Duquesnoy était allée rue des Champs, chez Mme Sénécaut, pour chercher du linge à lessiver ; quand elle sortit, son mari vint vers elle, menaçant ; tout à coup, il lui porta à la tête deux coups de couteau. Les blessures, quoique profondes, ne présentent pas une grande gravité. Charles Legrand encourt deux mois de prison avec sursis.

GENDRE ET BEAU-PÈRE. — Henri Dhaze, 52 ans, journalier à Marcq-en-Barœul, et son gendre, Alexandre Lejeune, 26 ans, lamier, ne s'entendent pas ; le 5 décembre, les choses se gâtèrent. Au cours d'une discussion, le gendre porta deux coups de tête à son beau-père et lui brisa deux dents. Deux mois de prison avec sursis (un pour chaque dent) à Alexandre Lejeune.

AUDACIEUX VOL. — Le 28 décembre dernier, Mme Théodora Desbouvries, femme Parmentier, ménagère à Tourcoing, rue de Reckem, s'absentait une partie de la journée ; à son retour, elle constatait qu'une boîte où son mari et son fils mettaient leurs économies, avait été fracturée et qu'on y avait dérobé une somme de 2 fr. L'auteur de ce vol a été retrouvé, c'est un voisin, Charles Cheys, 18 ans, maçon, déjà condamné plusieurs fois et qui encourt de ce fait un mois de prison.

CURIEUX STRATAGÈME. — Eugène Prévost, 50 ans, fileur à Tourcoing, se présentait ces jours derniers chez Mme Pauline Vanaerde, femme Allart, cabaretière, rue de la Croix-Rouge, et demandait à voir son mari, qui est menuisier, pour lui commander un encadrement. Mme Allart sortit du cabaret et monta au premier pour chercher son mari qui était encore couché. L'individu, resté seul, en profita pour dérober un portemonnaie contenant 44 francs. Eugène Prévost s'entend infliger pour vol quarante jours de prison avec sursis.

VOLEUR INCORRIGIBLE. — Arthur Dehaye, 22 ans, teinturier à Roubaix, a déjà encouru une dizaine de condamnations ; il ne travaille jamais et, aussitôt sorti de prison, il se remet à vivre d'expédients, de vols, de rapines et de fraude. Cette fois, c'est un balai, que, mercredi dernier, il a dérobé à l'étalage de M. Arthur Tacar, épicier, rue d'Alsace. Quinze jours de prison.

VIEILLE HISTOIRE. — Il y a trois ans environ, au mois de janvier 1901, M. Pierre Debiter, de Tourcoing, hébergeait pendant quelques jours son beau-frère, Jules Delecluse, trieur de laine, actuellement âgé de 50 ans, et titulaire d'une vingtaine de condamnations, la plupart pour fraude. Un beau matin, Delecluse disparaissait, emportant la montre en argent de son hôte. Celui-ci avait laissé dormir la chose, quand, en apprenant l'arrestation de Delecluse pour d'autres méfaits, il porta plainte, ce qui vaut à ce dernier un mois de prison.

POUR FRAUDE de 27.000 allumettes, valeur 27 francs, à Wattrelos, sentier des Brouettes, à 500 mètres de l'étranger, le 28 décembre, vers huit heures et demie du soir, six jours de prison et 500 francs d'amende à Marie Devillers, 29 ans, marchande à Valenciennes.

TRIBUNAL CIVIL DE DUNKERQUE

L'ÉMEUTE D'OCTOBRE 1902. — Le tribunal s'est occupé du procès intenté à la ville de Dunkerque par les personnes ayant eu à subir des déprédations au cours de l'émeute d'octobre.

Le tribunal a décidé de procéder à une enquête, qui sera dirigée par M. Hamard, juge, qui entendra les parties en cause.

Les professeurs du Collège de Roubaix et le « Journal d'Hazebrouck »

Nous avons relaté le jugement du tribunal correctionnel d'Hazebrouck condamnant le *Journal d'Hazebrouck* pour diffamation envers les professeurs de l'Institution Notre-Dame des Victoires, de Roubaix.

Sur appel interjeté par les demandeurs, la Cour de Douai vient de confirmer le premier jugement en ce qui concerne l'amende et les dommages-intérêts, ordonnant, en sus, une insertion du jugement et de l'arrêt dans le *Journal d'Hazebrouck*, aux frais du prévenu, dans le délai d'un mois, à peine de 5 francs par jour de retard.

C'est ce que demandaient les professeurs poursuivants.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Une ignorante. — 1° Oui ; 2° Oui. Beaucoup de personnes agissent ainsi. — *A. Z.* 15 + 19. — La loi punit l'individu qui, par des propos ou des actes diffamatoires, a nui à la réputation de quelqu'un. — *M. M.* 384. — Présentez-vous au Bureau des élections à la Mairie pour faire votre réclamation.

A. Reims. — 1° Nous pensons qu'en publiant une annonce dans le *Journal de Roubaix*, le plus répandu à Roubaix et les environs, vous trouveriez l'emploi recherché ; 2° Le prix par insertion de votre annonce serait de 1 fr. 50 en semaine, 2 francs le dimanche ; les réponses vous seraient adressées au fur et à mesure de leur réception, moyennant remboursement des frais de port. — *Agent.* — Birmingham (Angleterre).

PALMES ACADÉMIQUES

Le *Journal Officiel* du 1er janvier enregistre les nominations suivantes, que nous avons déjà publiées :

Officier de l'instruction publique : MM. Cyrille Wachmar, vice-président de l'Union des sociétés de gymnastique de France, à Lille.

Officier d'académie : MM. Clément Durand, secrétaire adjoint de l'Association des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, à Roubaix ; Edouard Defermez, conseiller d'arrondissement, maire de Liévin ; Gaston Martine, ingénieur électricien à Lille ; Emile Mulnard, secrétaire général de la Société des horticulteurs du Nord ; Alfred Vanpelt, conseiller municipal à Lens.

LÉGION D'HONNEUR

Citons, parmi les croix attribuées à des personnes de notre région :

M. Bourguin, professeur à la Faculté de droit de Paris, qui fut longtemps professeur à la Faculté de droit de Lille, auteur d'importants ouvrages ; — M. Brelet, préfet d'Eure-et-Loir, qui fut sous-préfet de St-Omer et secrétaire général du Pas-de-Calais, avec M. Alapetite ; — M. Behal, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, originaire de Lens, où habite encore sa famille ; — M. Wauthy, président de l'importante Chambre de commerce de Douai, fondeur à Sin-le-Noble, un des grands industriels de notre région.

Prime absolument gratuite
OFFERTE PAR
LA CONFIANCE
du 1er au 10 Janvier 1904
A tous ses acheteurs, la Coopérative **LA CONFIANCE**, rue Ma Campagne, offre gratuitement deux vases ou une jardinière bleu de Sèvres, décor émaux.
Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de liqueur extra fine (Anisette, Curaçao, Cassis, etc.), à 3 francs le litre.
Cette prime ne sera donnée qu'une seule fois à chaque client qui, néanmoins sera autorisé, en achetant deux litres de liqueur différente, à prendre les deux vases et la jardinière de façon à avoir, complète, une garniture de fenêtre ou de cheminée.
LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines. 45877

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — **Une audition de « Marie-Magdeleine » de J. Massenet.** — Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire le brillant succès obtenu pendant deux années consécutives, par la Société des Concerts mixtes, sous la direction de M. Albert Duhamel, dans l'interprétation du *Paradis perdu*, de Th. Dubois, et de *La Vierge*, de J. Massenet. Cette société considérant que succès oblige, et désirant répondre à l'attente du public roubaisien, qui a fait un accueil si chaleureux à son initiative, prépare actuellement une audition du drame sacré de J. Massenet, *Marie-Magdeleine*, qui sera donné à l'Hippodrome le dimanche 24 janvier. Des artistes d'un talent déjà consacré par le succès, et deux cents exécutants prendront part à cette audition qui s'annonce comme une importante manifestation artistique.

THÉÂTRE DE ROUBAIX. — Vendredi, premier jour de l'an, le théâtre de la rue Archimède a revu son public des grands jours. *Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, drame émouvant et de saine morale, de MM. Bourgeois et Masson, a été suivi avec beaucoup d'intérêt, dans ses différentes péripéties, par le nombreux public. M. Fossé, l'artiste bien connu dans notre région, a incarné avec succès la noble figure de « Saint Vincent de Paul ». M. Girault fait un beau « traître » et M. Faure gagne toutes les sympathies dans le rôle du « Chevalier de Courcelles ». Du côté des dames, des éloges doivent être particulièrement adressés à Mmes Magne et Mathès, très sentimentales dans leurs rôles de mères, ainsi qu'à Mme Verta. Nous devons une mention spéciale aussi à Mme Eva et à Mlle Sylvain, qui excellent dans les rôles de garçonnets et nous ont donné deux très bons « orphelins ». Nous ne reviendrons pas sur *Les Saltimbanques*. Nous avons déjà donné notre appréciation sur cet opéra qui a vendredi son succès accoutumé. Nous nous contenterons de nommer MM. Favre, Delafosse, L. Couvreur, Gaillard, et Mmes Georges, Verta et Mathès..

— Aujourd'hui, dimanche, *La Jeunesse des Mousquetaires*, de MM. A. Dumas et Maquet, et *La Mascotte*, opéra-comique, d'Audran.

BRASSERIE DES FAMILLES, 18, rue de Tournai, et 3, place des Halles. Dimanche 3 janvier, nouveaux débuts. 46356d

ATTRACTIONS. — *Café Georges*, 69, r. Carnot, Tg. 2270

Salle Dominique
60, Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX
DIMANCHE 3 JANVIER 1904 A 7 HEURES
BAL MASQUÉ
Cavalier 1 fr. ; Dame 0.50, à 10 h. Cake-Walk. 46241

HIPPODROME DE ROUBAIX

Dimanche 3 Janvier 1904

Deux grandes représentations (Matinée et Soirée avec le concours de CARMEN D'ASSILVA

Matinée à 2 h. ½. Rid. à 3 h. Soirée à 7 h. ½. Rid. à 8 h. 1/4

Le grand succès de Georges Courteline : **LA PAIX CHEZ SOI,** *Pièce en un acte.*

LA BAIGNOIRE, *Pièce en un acte*, de CARMEN D'ASSILVA.

L'AVOCATE, *Pièce en un acte*, de CARMEN D'ASSILVA, jouée par elle-même.

THÉATRE DE ROUBAIX Direction : L. COUVREUR

Bureaux à 5 h. ½ *Dimanche 3 Janvier* Rideau à 6 heures

MOITIÉ PRIX A TOUTES LES PLACES

LA JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES, *grand drame en onze tableaux.*

LA MASCOTTE, *Opéra-Comique en 3 actes.* 46292d

KURSAAL DE LILLE. — *Les spectacles de la semaine.* — Dimanche : En matinée, *La Papillonne*, comédie ; *L'Eté de la Saint-Martin*, comédie ; — en soirée : *La Princesse Bébé*, opérette ; *Le Voyage de M. Perrichon*, comédie. — Lundi : Première de : *Le Chemineau*, comédie en vers.

THÉATRE DE TOURNAI. — Directeur : M. E. Deo. — *Dimanche 3 janvier.* — Bureau à 3 h. 30 ; rideau à 4 heures. — Abonnement suspendu. — 1° *Le Maître de Forges*, drame en cinq actes ; 2° *Hérodiade*, opéra en quatre actes et sept tableaux. Grande mise en scène.

LA SAINTE-CÉCILE

A ROUBAIX. — La Fanfare catholique *La Liberté* a l'honneur de rappeler à ses membres que le banquet annuel de la société aura lieu lundi prochain, 4 janvier, à sept heures précises, au patronage Saint-Michel, rue d'Alsace, 42.

HOTEL DU CENTRE
Ancien Hôtel Matton
21 Grand'Place et 1, rue Pierre-Motte, Roubaix
François VANSCHOORISSE, Succr
Menu du 3 janvier
Diner à 2 fr. 50. — 3 francs avec vin
Consommé, perles du Japon
Huîtres de Marennes
Tête de veau en tortue
Contre-filet rôti
Choux-fleurs crême
Fromage, Pudding cabinet, Café, Cognac
Diner à 1 fr. 25. — Potage, deux plats du jour au choix. — Fromage ou dessert, pain et bière.
Salles pour noces et banquets. — Lundi, clôture de la ducasse à pierrots. 46345d

NORD

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS. — A BAILLEUL. — Samedi soir, a été notifié aux Sœurs de l'Enfant-Jésus qui dirigent, à Bailleul, l'école dominicale de la rue des Jardins, l'arrêté leur ordonnant de quitter leur établissement pour le 17 janvier prochain.

Ce nouvel acte de persécution cause une impression très vive à Bailleul, où les innombrables services que rendent à la population pauvre les dévouées religieuses leur ont acquis les sympathies et les respects unanimes.

PAS-DE-CALAIS

UNE GRAVE AFFAIRE A OISY-LE-VERGER. — Un télégramme d'Oisy-le-Verger, annonce l'arrestation dans cette commune, jeudi matin, de l'abbé Paul Hanotel, vicaire de la paroisse, âgé de 27 ans, qui est inculpé d'attentats à la pudeur.

MÉTRITE, SALPINGITE, OVARITE guéries sans opérations ni douleur à l'Institut du Dr Lefebvre, à Montrœul-au-Bois (Belgique). 12742

BELGIQUE

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL-AN AU PALAIS. — Dans sa réponse au discours de M. Schollaert, président de la Chambre, le roi s'est exprimé en ces termes :

« A toutes les époques de l'histoire, de petites nations, de petites villes même, ont brillé d'un éclat particulier. Je me persuade que notre tour est venu. La Belgique est actuellement dans toute la maturité de son adolescence. Au point de vue de sa surface, je crois bien que c'est le plus petit pays de l'Europe. Mais nous pouvons néanmoins être la capitale d'un grand mouvement scientifique, industriel et commercial. La génération actuelle ne sera peut-être plus là pour en constater le plein épanouissement, mais elle peut en saluer l'aurore. »

— *A la légation française.* — M. Gérard, ministre de France, a reçu, vendredi, à 10 heures du matin, en l'hôtel de la légation, rue de la Science, les sociétés françaises créées à Bruxelles et les membres de la colonie.

Tour à tour, MM. Du Toict, Leroux, Duchêne, Morel et Cordeau ont exprimé au représentant de la République française leurs meilleurs vœux au nom de la Chambre française de commerce et d'industrie ; de la société française de bienfaisance ; de l'Union française ; de la société de secours mutuels et de la Fraternelle française.

Dans sa réponse, très éloquente, M. Gérard a dit qu'il était touché des vœux unanimes exprimés par les membres des sociétés et de la colonie française à Bruxelles. Il les transmettra avec plaisir au président de la République et aux membres du gouvernement.

L'honorable ministre a ensuite fait l'éloge de chacune des sociétés et il a terminé en disant : « Je suis heureux de voir que la France maintient au point de vue économique son rang en Belgique.

» L'accueil fait à Anvers aux marins français est une preuve nouvelle de l'amitié de la France pour la Belgique.

» L'œuvre accomplie en 33 ans, par la République est superbe. Notre vénéré président, par son initiative personnelle, a puissamment contribué à cette splendide situation en faisant aimer la France et comprendre sa pensée. »

Le ministre de France, dont le discours a été très chaleureusement accueilli, s'est ensuite entretenu familièrement avec chacun de ses compatriotes.

CORPS DIPLOMATIQUE. — M. le baron de Groote, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le Shah de Perse, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Hellènes.

M. M. T' Serstevens, conseiller de la légation de Belgique à Saint-Pétersbourg, est nommé ministre résident près S. M. le Shah de Perse.

M. M. Sainctelette, conseiller de la légation de Belgique à La Haye, est nommé ministre résident près les Etats-Unis du Brésil.

M. E. Havenith, secrétaire de légation de 1re classe, secrétaire de la légation de Belgique à Madrid, est nommé conseiller de la même légation.

M. E. van Grootven, secrétaire de légation de 1re classe, secrétaire de la légation de Belgique à Londres, est nommé conseiller de la légation de Belgique à Saint-Pétersbourg.

M. le baron Jean de Villenfagne de Sorinnes, attaché de légation, est nommé nommé secrétaire de la légation de 2e classe.

Sont nommés attachés de légation : M. le comte Humbert Mouchet de Laubespin, et M. le comte Charles de Liedekerke.

LA DONATION DU ROI. — Le roi vient d'adresser au Ministre des finances et des travaux publics la lettre suivante :

« Cher Ministre,

» Vous n'ignorez pas que j'aurais voulu, immédiatement après le vote des Chambres, sanctionner le projet concernant ma donation. Mais je vous ai prié d'ajourner sa publication jusqu'au moment où seraient complètement arrêtées les dispositions qui me paraissent indispensables pour conserver aux biens donnés leur destination d'embellissement et le faire sans charges pour le trésor public tant que ces dispositions resteront en vigueur.

» A cet effet, j'ai chargé quelques personnes d'administrer ces biens conformément aux vues qui m'ont inspiré, et les arrangements nécessaires ont été pris pour qu'elles reçoivent les fonds indispensables à l'exercice du mandat qui leur a été confié.

» Mon désir est qu'à l'expiration de mon usufruit, ces personnes, dépositaires de la tradition que j'ai suivie, ou celles qui viendraient à les remplacer conformément à mes instructions, continuent à être investies de la mission d'entretenir ces mêmes biens au moyen des fonds qui se trouvent à leur disposition.

» L'administration et l'entretien des biens donnés seront ainsi assurés sans frais pour l'Etat et de manière à répondre aux sentiments patriotiques qui ont inspiré ma donation.

» Croyez-moi, je vous prie, cher Ministre, votre très affectionné,

» LÉOPOLD.

» Bruxelles, le 31 décembre 1903. »

Le *Moniteur*, qui publie la lettre ci-dessus, la fait suivre du texte de loi adopté par les Chambres et ainsi conçu :

« La donation entre vifs faite à l'Etat par Sa Majesté Léopold II dans Ses lettres adressées au Ministre des finances et des travaux publics le 9 avril et le 15 novembre 1900 et dans les actes sous seing privé des mêmes dates qui y sont joints, est acceptée sous les conditions qui sont établies dans ces lettres et dans ces actes. »

DÉCORATION CIVIQUE. — La médaille civique de 1re classe est décernée à MM. le baron J.-B. Béthune, gouverneur de la province de Flandre occidentale ; E. Connart, expéditionnaire au commissariat d'arrondissement de Tournai ; J. Dewanckel, instituteur à l'école moyenne de l'Etat, pour garçons, à Ypres ; L. Loosvelt, directeur de l'école moyenne de l'Etat, pour garçons, à Renaix ; E. Veekmans, ancien régent à l'école moyenne de l'Etat, pour garçons, à Flobecq ; J. Rasson, instituteur en disponibilité à l'école moyenne de l'Etat, pour garçons, à Lessines ; Mmes A. Hovine, régente à l'école moyenne de l'Etat, pour filles, à Tournai ; S. Rose, directrice à l'école normale primaire de l'Etat, pour institutrices, à Tournai ; S. Weymaere, régente à l'école normale primaire de l'Etat, pour institutrices, à Tournai ; B. Cocq, institutrice à l'école d'application annexée à l'école normale primaire de l'Etat, pour institutrices, à Tournai.

La médaille de 2e classe est décernée à M. P. Vandecasteele, concierge à l'école moyenne de l'Etat, pour garçons, à Menin.

NOMINATIONS DE BOURGMESTRES. — Sont nommés bourgmestres : à Bruges, M. le comte Visart de Bocarmé ; à Thourout, M. F. de Brabandere ; à Courtrai, M. Reynaert ; à Deerlijk, M. Renier ; à Harlebeke, M. Lefevre ; à Menin, M. Pardoen ; à Sweveghem, M. Toye ; à Waereghem, M. Storme ; à Wevelghem, M. Van Ackere ; à Furnes, M. De Haene ; à Ardoye, M. Vanden Bussche ; à Ingelmunster, M. D'hoore ; à Iseghem, M. Vanden-Bogaerde ; à Moorslede, M. Bente ; à Roulers, M. Spillebout ; à Bas-Warneton, M. Joie ; à Warneton, M. Codtschalck ; à Wervicq, M. Verhaeghe ; à Bailleul, M. Echevin ; à Blandain, M. Dumortier ; à Calonne, M. Dutoit ; à Estambourg, M. Poullet ; à Estaimpuis, M. Masure ; à Froidmont, M. Bay ; à Froyennes, M. Sory ; à Leuze, M. Gardeur ; à Mont-Saint-Aubert, M. Mercier ; à Mourcourt, M. Durot ; à Néchin, M. Deffrennes ; à Pecq, M. Thiry ; à Péruwelz, M. Cornez ; à Pottes, M. Quivy ; à Taintegnies, M. Crombez ; à Tournai, M. Carbonnelle ; à Velaines, M. le comte de Lannoy ; à Warcoing, M. Glorieux.

ANVERS

UNE PANIQUE AU CIRQUE. — Vendredi soir, au cirque d'Anvers, on vit sortir un peu de fumée à travers les interstices et des spectateurs aperçurent une flamme. Une cigarette mal éteinte probablement avait mis le feu à quelques bribes de papier et sitôt qu'on aperçut les flammes, la débandade devint générale. On vit se produire le même phénomène qu'on a constaté à Chicago : tout le monde oublia qu'il y a plusieurs sorties de sûreté et chacun se précipita vers la porte principale.

Le chef d'orchestre heureusement sauva la situation. Il attaqua vigoureusement une valse et les artistes qui avaient fui dans les coulisses revinrent reprendre leurs exercices. Alors le public affolé se calma. Tout le monde regagna sa place et le spectacle continua.

ROLLEGHEM

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — L'état-civil en enregistré pendant l'année 1903 : 65 naissances, dont, 30 du sexe masculin et 35 du sexe féminin ; 5 mort-nés ; 46 décès dont 17 du sexe masculin et 29 du sexe féminin et 9 mariages. La population comprenait au 31 décembre 1903, 1.097 hommes, 1.130 femmes, soit au total 2.227 habitants.

LE RECENSEMENT des chevaux et voitures se fera le 29 janvier à 8 heures du matin.

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Vendredi soir, les nommés Dhulst et Solle se trouvaient au cabaret du *Cerf*, au hameau de la Chicorée. Une discussion s'éleva entre eux et dégénéra bientôt en querelle. Les adversaires en vinrent aux mains. Dhulst asséna finalement un coup sur la tête de Solle, au moyen d'un verre pris sur le comptoir. Solle reçut une blessure grave. Procès-verbal a été dressé à charge de Dhulst par la gendarmerie de Mouscron.

LE MEILLEUR CHAUSSEUR habite Courtrai, face l'Eglise St-Michel. Mêmes prix qu'ailleurs. Sur mesure seulement. Brevet pour la mesure exacte. 44442

AVELGHEM

A L'OCCASION du nouvel-an la fanfare communale *Les Amis Réunis* a donné sa sérénade habituelle à M. Odilon Moerman, bourgmestre de la commune. Dans la nombreuse assistance qui prenait part à cette manifestation de sympathie, nous avons pu remarquer les membres du clergé, du Conseil communal, du bureau de bienfaisance, et des hospices civils, ainsi que de la fabrique d'église.

ORROIR

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni le 30 décembre, a élu à l'unanimité, M. Emile Dumazies, receveur communal. Dans une précédente séance, M. Ch. Lacroix avait été élu secrétaire communal par quatre voix.

TOURNAI

RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Mgr Walravens a reçu, vendredi, dans son palais épiscopal, les autorités politiques, religieuses, civiles, les Comités des œuvres, des associations et des cercles catholiques de la ville et de l'arrondissement, ainsi que les fidèles qui se sont présentés pour lui offrir leurs hommages.

Empêché, à cause de l'indisposition de Mme Carbonnelle, M. le Bourgmestre n'a pas reçu officiellement.

UNE SÉRIE D'INCENDIES. — *Plusieurs ouvriers brûlés.* — Vendredi, vers cinq heures du matin, le feu s'est déclaré au deuxième étage de l'école de Saint-Luc, dans un atelier de menuiserie. Le personnel de la maison put facilement se rendre maître du feu avant qu'il n'ait pris de l'extension. Les dégâts sont de peu d'importance.

— Le même jour, vers cinq heures et demie de l'après-midi, par suite de la chute d'une bougie allumée, le feu prenait aux marchandises placées dans le comptoir de Mlle Pottier, fleuriste, rue de Cologne, et se communiquait à des bouquets et des couronnes de fleurs artificielles exposés dans le magasin. L'intervention courageuse d'un voisin, M. Bargiband et de la servante, maîtrisa rapidement ce commencement d'incendie. Les dégâts s'élèvent cependant à près de 300 francs. Il y a assurance.

— Deux heures plus tard, chez M. Félix Burt, vieux chemin d'Ath, du linge placé près d'un foyer, s'enflammait et communiquait le feu à des meubles voisins. Ici aussi, ce commencement d'incendie fut maîtrisé avant qu'il n'ait pu causer des dégâts.

— Samedi matin, vers sept heures, le tocsin annonçait un nouvel incendie, cette fois, plus important. Le feu venait de se déclarer au moulin à vapeur de M. Lefebvre-Devernay, près du square de la Reine, dans les circonstances suivantes :

Un des becs de gaz, qui se trouvait allumé dans un magasin du quatrième étage, où cinq ouvriers travaillaient, a enflammé la poussière de farine dont l'atmosphère était imprégnée. La flamme s'échappa par un conduit d'aérage avec une force telle qu'elle le brisa. Au bruit de l'explosion et aux cris des ouvriers qui s'enfuyaient, les cheveux et les sourcils brûlés, le personnel accourut. Déjà des sacs de farine s'enflammaient. Les secours furent promptement organisés. Les pompiers accourus à l'appel du tocsin, se rendirent rapidement maîtres du feu. Les dégâts sont importants. Outre les sacs, les planchers et plusieurs métiers à filtrer sont détériorés. L'eau s'est répandue sur une certaine quantité de grains renfermés dans les magasins supérieurs. Ces pertes, qu'on ne peut encore évaluer, sont couvertes par l'assurance. Les ouvriers surpris par l'explosion, sont peu grièvement atteints, sauf l'un d'eux, M. Auguste Lecomte, demeurant rue des Carmes. Sérieusement brûlé au visage et aux mains, il a été admis à l'hôpital.

MOUVEMENT DE L'ETAT-CIVIL pendant le mois de décembre 1903. — Naissances : du sexe masculin, 34 ; du sexe féminin, 32 ; total, 66. — Décès : du sexe masculin, 27 ; du sexe féminin, 27 ; total, 54. Excédent des naissances sur les décès, 12. — Mariages, 18. Divorce, 1.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE. — Le grand concert annuel est fixé au 6 mars. Il sera consacré entièrement à la *Damnation de Faust*, de Berlioz. Les rôles de ce chef-d'œuvre ont été confiés à des artistes du Grand Opéra, de Paris : à Mme Dubois, soprano (Marguerite) ; M. Dubois, ténor (Faust) ; M. Noté, baryton (Méphistophélès) ; M. Nivette, basse (Brander).

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL ET CHARITÉ MATERNELLE. — La tombola organisée au profit de ces œuvres s'ouvrira bientôt. Les lots sont reçus aux Vaux-Hall, rue Perdue. Les billets seront incessamment mis en vente dans les magasins de Tournai, au prix de 0.10 centimes.

UN FILOU. — La police a capturé, samedi matin, au moment où il cherchait à dévaliser une fermière, sur le marché de la place Saint-Pierre, un Lillois, du nom de Marbrack Eugène. Le quidam, qui se trouve en outre en rupture de ban d'expulsion, a été mis à la disposition de la justice.

UN ACTE DE PROBITÉ. — M. François Coinne, coiffeur à Tournai, a trouvé mercredi un pli renfermant 400 francs en billets de banque. Il s'est empressé de le remettre à son propriétaire.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Dimanche 3 janvier, de midi à dix heures, seront ouvertes les officines de MM. Bréda, rue Tête-d'Argent et Jadot, rue Royale.

ABATTOIR. — On a enfoui, pendant le trimestre écoulé : 7 bêtes bovines, 5 veaux, 1 mouton, 2 porcs et 2 chevaux.

BLATON

LE FEU. — Samedi, vers deux heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Emile Malice. Malgré les secours, le mobilier a été complètement détruit. Il y a assurance.

FRASNES LEZ-BUISSENAL

M. GUNS, précédemment chef de station de 4e classe à Ligne, vient d'être promu à la 3e classe de son grade et transféré par arrêté royal à Fresnes-lez-Buissenal (arrondissement d'Ath).

LIGNE-LEZ-LEUZE

D'IMPORTANTS TRAVAUX d'aménagement à la gare de Ligne sont décidés. L'exécution de ces travaux est actuellement subordonnée à la mise à la disposition de l'administration des chemins de fer des terrains nécessaires. Les agriculteurs et betteraviers de la région sont particulièrement intéressés à ce que ces travaux commencent le plus tôt possible, ce à quoi travaille activement la députation catholique de Tournai.

NÉCHIN

LISTES ÉLECTORALES, relevées au 31 décembre 1903. Chambre des représentants : 508 électeurs, dont 300 à 1 voix ; 128 à 2 voix ; 80 à 3 voix, soit 796 voix. Sénat : 445 électerus, dont 243 à 1 voix ; 124 à 2 voix ; 78 à 3 voix soit 725 voix. Conseil provincial, même nombre d'électeurs et de voix que pour le Sénat. Conseil Communal : 408 électeurs, dont 218 à 1 voix ; 92 à 2 voix ; 62 à 3 voix ; 46 à 4 voix, soit 742 voix.

LEERS-NORD

RECENSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 1903. — Naissances : 24, dont 12 garçons et 12 filles ; naissance illégitime, 1. — Décès : 25, dont 15 du sexe masculin et 10 du sexe féminin. — Entrées : 40 hommes et 31 femmes ; 23 hommes et 14 femmes sont venus d'une autre commune du royaume ; 17 hommes et 17 femmes sont venus d'un pays étranger (France). — Sorties : 35 hommes et 38 femmes ; 25 hommes et 29 femmes sont allés dans une autre commune du royaume ; 10 hommes et 9 femmes sont allés en France. — Mariages : 3. — Divorce : Néant. — La population est diminuée d'un habitant sur le recensement du 31 décembre 1902.

ROULERS

LE CONSEIL COMMUNAL s'est réuni samedi 2 janvier 1904, à 4 heures et demie, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. H. Spillebout, bourgmestre.

Installation des conseillers et prestation du serment. — Il est donné lecture des décisions de la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale en date des 13 et 20 novembre dernier validant les élections communales des 18 et 25 octobre 1903. MM. Carlier, Carbonez, Dobbelaere, Vanhée, Vanbesien, Maselis, De Meester, Loncke et Wgille sont élus pour huit ans, Gustave Verhaeghe pour quatre ans. MM. Mestdagh et Dobbels, patrons, et Steen et Denys, ouvriers, sont élus pour huit ans. Chacun des élus prête le serment constitutionnel entre les mains du président qui les déclare installés dans leurs nouvelles fonctions.

Immédiatement après, M. le bourgmestre déclare qu'il sera procédé à la réélection de deux échevins sortants. M. Carlier et Carbonez sont réélus pour huit ans et prêtent serment.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé. M. Carbonez, échevin des finances dépose le projet du budget communal pour l'année 1904. Aux recettes extraordinaires il est prévu un emprunt de 125.000 francs à faire auprès du bureau de bienfaisance de Roulers.

Les articles des traitements des employés communaux sont discutés ; plusieurs reçoivent une augmentation. La séance est levée à sept heures.

COURTRAI

VOLS. — Samedi matin, à neuf heures et demie, le domestique de M. Charles Florin, cartonnier, rue de l'Avenir, 16, était allé à la Banque de Courtrai, sur l'ordre de son patron. Pendant qu'il se trouvait dans les bureaux, son vélo laissé sous la grand'porte, a été enlevé par des malfaiteurs. Une plainte a été déposée au commissariat de police.

— Jeudi soir, à dix heures, une marmite en cuivre d'une valeur de huit francs a été enlevée d'une étable non fermée située derrière la maison de M. Henri Lambrecht, marchand de volailles, chaussée de Staceghem. La police locale a ouvert une enquête.

UNE CHUTE MORTELLE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un journalier de la rue des Bergers, 12, Gabriel Saint-Aubin, rentra chez lui, vers onze heures, en état d'ébriété. Il demanda à sa femme si son fils Julien, militaire en congé à l'occasion du Nouvel-An, était rentré ; puis monta au premier étage. Peu après, il tomba du haut en bas de l'escalier. Sa femme effrayée vint le relever. Saint-Aubin perdait du sang en abondance d'une